



# PLAN D'EAU DE LUBLE PECHE DE LA CARPE SESSION NOCTURNE « NO KILL »

## 1 Description

Le présent document est établi pour la pêche de la carpe de nuit. Une convention doit être signée lors de la réservation du plan d'eau. Le règlement intérieur du plan d'eau doit être approuvé (celui-ci sera remis au responsable de la location).

## 2 Conditions générales de pêche

- Le plan d'eau est réservé à un groupe de 10 pêcheurs maximum, pour un nombre de cannes illimité (dans la limite du raisonnable)
- Sont autorisés à pêcher tous les pêcheurs en possession d'une autorisation
- La pêche se fait obligatoirement en NO KILL : la remise à l'eau de toute prise, sans marquage ni mutilation, est OBLIGATOIRE
- La conservation des poissons est interdite
- L'usage d'une épuisette et d'un tapis de réception sont obligatoire pour sortir le poisson de l'eau

## 3 Période de pêche

Les sessions de pêche auront lieu le dernier week end de chaque mois du 01/01 au 31/10.

Celles-ci seront réservables :

- par session de 24 heures : du vendredi 18h au samedi 18h OU du samedi 18h au dimanche 18h
- par session de 48 heures : du vendredi 18h au dimanche 18h

## 4 Dispositions diverses

Voici une liste non exhaustive de disposition à respecter :

- La réservation est faite pour la pêche, pas pour la fête
- Les feux nus à terre et les barbecues sont interdits
- Aucune dégradation n'est toléré (creusement des berges, coupe de la végétation ...)
- La baignade est interdite
- Le dépôt des déchets, d'ordures ou de mégots doit être fait dans les containers prévus à cet effet
- Les chiens sont autorisés à condition qu'ils ne se divaguent pas et ne gênent pas les autres pêcheurs
- Les véhicules doivent stationner sur les emplacements prévus à cet effet
- Il est toléré, la journée uniquement, qu'un accompagnant (enfant ou conjoint) utilise une canne aux coups, une gardonnette pour pêcher le petit en NO KILL (tout poisson doit être remis à l'eau vivant)
- Sont autorisés à dormir autour du plan d'eau uniquement les pêcheurs. Seuls les biwys sont autorisés. Le camping (sauvage, tente, etc) et le caravaning sont interdits
- La musique est tolérée si elle ne dérange pas le voisinage. Les nuisances sonores doivent être évitées

## 5 Tarifs

Pour l'année 2014 les tarifs sont les suivants : (pour un groupe de 10 personnes maximum)

- 150 € pour une session de 24h
- 300 € pour une session de 48h

Afin de prévoir les réparations éventuelles et l'entretien du plan d'eau après une réservation, il est demandé une caution d'un montant de 300€ pour une session de 24h et de 600€ pour une session de 48h.

## **6 Réserveation**

Le retrait des dossiers de réservation se fait :

- Par téléphone, par mail ou via notre site internet
- Par courrier
- Auprès des contrôleurs

Chaque demande de réservation est étudiée selon le calendrier (disponible sur notre site internet). Il est préférable de consulter notre site internet, à la page prévue à cet effet, pour connaître la disponibilité du site et réserver.

## **7 Contrôles**

Des contrôleurs vérifieront le bon respect de ce règlement.

- Toute observation de la part du contrôleur doit être entendue et être appliquée immédiatement. Aucune négociation n'est tolérée
- Le contrôleur a le pouvoir d'expulser un pêcheur ou un accompagnant qui ne respecterait pas le règlement intérieur
- En cas de non respect le contrôleur avertira le bureau qui encaissera la caution et qui refusera à l'avenir de louer le plan d'eau à la personne responsable de la dégradation du site ou du matériel prêté ou du non respect du règlement.

## **CONTACT**

**En cas d'urgence, ou pour toute information, veuillez contacter en priorité nos contrôleurs :  
Mr QUINET (Vice-président – Contrôleur) 06.77.16.08.12 - Mr CESAR (Contrôleur) 06.50.04.30.75**

Comité Lublé En Fête – 8 rue de la mairie – 37330 LUBLE

Mr OLLIVIER (Président) 06.61.59.11.78 - Mme FOLLIAU (Secrétaire) 06.22.17.95.35

Mme CESAR (Trésorière) 06.79.31.99.28

Courriel : [comitedesfetesdeluble@outlook.fr](mailto:comitedesfetesdeluble@outlook.fr)

Site internet : <http://comitedesfetesdeluble.wifeo.com>

Réseaux sociaux : (facebook, twitter) « ComiteLubleEnFete »